

*C*e que les nouvelles technologies apportent à l'éducation musicale est précieux. Témoin le sigle lui-même qui de TICE est devenu TICCE¹ dans les textes officiels, honorant ainsi la dimension créative que les technologies ont permis de faire entrer dans l'École.

Ainsi des élèves ont-ils réussi à produire, en modulant artificiellement leurs voix, des chants dont la technique ancestrale requiert des années d'apprentissage. D'autres ont eu recours au séquenceur pour distinguer les plans sonores d'une polyphonie que l'oreille seule, inexpérimentée, ne pouvait saisir. D'autres encore, ayant identifié grâce à des représentations graphiques les caractéristiques des sons et la structure d'une pièce, parviennent à réaliser de courts morceaux à la manière de Pierre Henry ou de Ligeti, des pièces vocales à la manière de Iannis Xenakis ou un quatuor à cordes qui sera interprété par des musiciens professionnels.

Si les TICCE mettent désormais à la portée de tous l'écoute éclairée et la création, et révèlent le pouvoir du son dans sa relation à l'image, elles donnent aussi l'occasion à l'éducation musicale de s'ouvrir vers d'autres disciplines.